



AD MAJOREM PROPRIAE GLORIAM

EMPIRE DE LA BASSE CHESNAIE

Décret impérial N°2009-01 du 03 Janvier 2009

*Vu la Constitution du 2 décembre 1996,
Considérant qu'il convient de désigner l'année 2009,
Considérant le prestige que doit assurer l'Empire face au monde,*

Nous, Empereur de la Basse Chesnaie, Roi des Glénan, par la grâce de Dieu, décrète et décrétons :

Article premier

L'année 2009 est désignée «année du Plus Grand Bien».

*Frank-Marc 1er
Imperator et Rex*